

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 24 mars 2021**

**Objet : Avenant au marché de travaux « Conception/réalisation de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution du réseau d'initiative publique à très haut débit sur le département de la Corrèze » - Avenant n°8 pour le lot 1 : Intégration de prises localisées en Dordogne.**

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze mars 2021, se réunit en session ordinaire, sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.**

*En exercice : 54 – 164 voix*

*Présents : 37 (dont 3 procurations) - 101 voix*

*Votants : 37 Pour soit 101 voix*

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE - 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO  
Mr Francis COMBY - 1 voix - VISIO  
Mr Pascal COSTE – (procurator donnée à Mme H. Rome) – 6 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix - VISIO  
Mme Ghislaine DUBOST – (suppléante de Mr JM.Monteil) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO  
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Marie HARRY - 1 voix – VISIO  
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O.Mouveroux) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean-François LABBAT – (procurator donnée à Mr B.Fleury) - 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - VISIO  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procurator donnée à Mr Raymondaut) - 6 voix  
Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO  
Mr Yves LE GOUFFE - 1 voix - VISIO  
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A.Faucher) – 1 voix - VISIO  
Mr Guy MONTEY – 1 voix – VISIO  
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO  
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix - VISIO  
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO  
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO  
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P.Moulin) - 1 voix VISIO  
Mr Philippe VIDAU – 2 voix - VISIO  
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO  
Mr Rémy VIROULAUD - 2 voix - VISIO

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Président Département Corrèze  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Conseiller Communautaire Pays de Nexon Monts de Chalus  
Conseillère Communautaire CC Midi Corrèzien  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président de la CC Briance Combade  
Conseiller Communautaire CC Noblat  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) - 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Hélène FAIVRE – (et son suppléant) - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP  
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) - 2 voix  
Mme Valérie SIMONET – (et son suppléant) 6 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Creuse  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président CC Pays Sostranien  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

DORSAL a été sollicité par le syndicat Périgord Numérique pour envisager la réalisation de 17 prises de Dordogne, dans le réseau d'initiative publique de la Corrèze.

La réalisation de ces prises côté Dordogne, nécessiteraient de réaliser des infrastructures neuves importantes, alors que leur raccordement depuis la Corrèze est facilité par des infrastructures existantes à reprendre, et des longueurs de réseaux plus faibles.

Dorsal a fait réaliser une pré-étude par le Titulaire du marché 001/Lot 1, afin de vérifier la faisabilité technique de ces raccordements et d'estimer leur coût.

Les résultats de cette pré-étude indique que les 17 prises concernées sont toutes localisées sur la ZAPM 19\_I\_02A0, le montant des études et travaux est estimé à 39 578,65 € HT.

Ces prises seront réalisées dans le calendrier prévu pour la ZAPM 19\_I\_02A0.

Périgord Numérique a validé ce montant et ce planning. Une convention sera établie entre Dorsal et Périgord Numérique pour recouvrer ce montant auprès de Périgord Numérique, montant qui sera acquitté par Dorsal au Titulaire.

Périgord Numérique étant membre de la SPL NATHD, ces prises seront ensuite exploitées par la SPL, dans les mêmes conditions que l'ensemble des prises de cette ZAPM 19\_I\_02A0.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- ***l'intégration de 17 prises situées en Dordogne dans le marché Corrèze 001/Lot 1***
- ***d'autoriser le Président à signer l'avenant N°8 au lot 1 du marché Corrèze relatif à l'intégration de ces prises localisées en Dordogne (voir projet d'avenant ci-annexé) ainsi qu'à signer tout acte se rapportant à ce dossier.***

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

